

Mutualiser un emploi salarié

Etre autonome pour la création d'un Groupement d'Employeurs

Contenu

Cette formation a été conçue en deux modules de 2,5 jours. Le premier module se déroulera au printemps et permettra de comprendre les étapes et enjeux de la création d'un Groupement d'Employeur. Le second module aura lieu à l'automne et se focalisera sur le fonctionnement au quotidien d'un GE et la responsabilité de ses membres.

Pour ces 3 premières journées, les thèmes suivants seront abordés:

- Démarche globale de création d'un Groupement d'Employeur agricole
- Les bases juridiques de la création d'un GE agricole
- Les besoins en temps de travail sur sa ferme et en main d'œuvre
- Chiffrage des coûts liés à la création d'un GE agricole et à la mutualisation d'un salarié

Infos complémentaires



Durée de la formation 3 jour(s)

Date limite d'inscription 13/02/2015

Tarifs

Non agricole 100€
gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Cédric Bernard
infopaysanne12@wanadoo.fr
ADEAR Aveyron
Ancienne école de la Mouline
Côte d'Olemps
12510 Olemps
Tel. 05-65-67-44-98
Fax. 09-70-61-17-25

Taux de satisfaction : %

Repas partagé



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

19 févr 2015 Le Pradel de Cadours
09:30 - 17:30 (7hrs) 12200 La Bastide-l'Évêque

17 mars 2015 Le Pradel de Cadours
09:30 - 17:30 (7hrs) 12200 La Bastide-l'Évêque

23 avr 2015 Le Pradel de Cadours
09:30 - 17:30 (7hrs) 12200 La Bastide-l'Évêque

Financier(s)



Jacques Fillos, Comptable et fondateur d'un
groupement d'employeur

Jacques Fillos, Comptable et fondateur d'un
groupement d'employeur

Bulletin d'inscription

Nom et Prénom _ _ _ _ _

Adresse _ _ _ _ _

Tel _ _ _ _ _

Courriel _ _ _ _ _